



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2026/02/026

Fonction publique – autres catégories de personnel

**Séance du 9 février 2026**  
**Date de convocation : 3 février 2026**  
**Membres en exercice : 33**  
**29 présents – 33 votants**  
**Le quorum est atteint.**

**OBJET :** Création d'un emploi de vacataire pour satisfaire aux missions ponctuelles liées à l'organisation des manifestations taurines et estivales

**L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

### **Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

### **Absents ayant donné procuration :**

Farouk MOUSSA a donné procuration à Annick CHOPARD  
Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT  
Jacky PASCAL a donné procuration à Frédéric DUMAS  
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Magali NISSARD

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Christian SOMMACAL a été élu par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD (2), Francine CHALMETON, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS (2), Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD,) **et 8 contre** (Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

Suite délibération n° 2026/02/026

**RAPPORTEUR :** Jean DENAT, maire

**EXPOSE :** La commune organise des manifestations tout au long de l'année. Ils ont pour objectif de créer du lien et de fédérer les Vauverdois dans un esprit convivial. Lors du week-end de l'Ascension et en période estivale, le service événementiel, connaît un accroissement d'activité en termes de gestion logistique, de coordination et de réalisation tout en demandant une présence opérationnelle en billetterie et sur le terrain de grande ampleur. Afin de satisfaire à une hausse temporaire d'activité et pour répondre de manière qualitative aux temps forts de l'année un poste d'emploi vacataire est à prévoir.

**PROPOSITION :** Le rapporteur propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'emploi vacataire sur le service événementiel pour les manifestations taurines de la saison 2026 ; le concours d'Abrivado du jeudi 15 mai et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2026.

- d'approuver la création d'un poste de vacataire dans le cadre de missions ponctuelles liées à l'organisation de manifestations taurines et estivales telles que définies ci-dessus,

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la commune au chapitre 012.

Les recrutements feront l'objet d'actes d'engagements individuels.

L'indemnité sera versée au prorata temporis des vacances effectuées et le vacataire absent pourra être remplacé.

**DECISION :** Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré

DECIDE

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD (2), Francine CHALMETON, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS (2), Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

**Le secrétaire de séance,**

**Christian SOMMACAL**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Le maire,**

  
**Jean DENAT**

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier